

# Décor de fêtes : éviter les dangers pour nos animaux domestiques

La période des fêtes de fin d'année peut présenter des dangers parfois insoupçonnés pour nos animaux domestiques : sapin, décors, plantes ornementales... constituent autant de risques de blessures, d'intoxication, ou encore d'accidents que l'on peut souvent éviter en ayant connaissance de ces risques.

Quoi de plus stressant que de devoir, en période de fêtes, courir en urgence chez son vétérinaire ou trouver une clinique de garde ?

Les fêtes de fin d'années donnent pourtant malheureusement lieu à une augmentation des consultations en urgence, consultations dues à quelques imprudences de nos compagnons...

Pour que rien ne vienne gâcher vos fêtes, il est possible de prendre quelques précautions.

## *PREVENIR LES RISQUES DE BLESSURES*

### **Prévenir les risques de chocs**

Quoi finalement de plus tentant que de jouer avec le sapin pour un chien ou un chat ? Et pas seulement chez les jeunes animaux !

Le risque de chute de l'arbre est à considérer que ce soit parce que l'animal cherche à y grimper ou parce qu'il veut jouer avec les décors qu'il porte. Comme on le ferait vis-à-vis des enfants, il convient de s'assurer de la bonne stabilité de l'arbre afin de prévenir tout risque de blessure.

## Prévenir les risques de coupures

Plus que le sapin en lui-même, ce sont les décors qui servent à son ornement qui peuvent s'avérer dangereux pour le chien, le chat voire les NAC (nouveaux animaux de compagnie). Tous les décors susceptibles de se briser (boules, bougeoirs...) doivent être placés bien en hauteur pour éviter tout risque de coupure.



## PREVENIR LES RISQUES D'ELECTROCUTION

Les guirlandes électriques présentent un risque d'électrocution chez le chien, le chat et davantage encore chez certains NAC comme les furets et les rongeurs qui aiment particulièrement grignoter tout ce qui leur tombe "sous la dent". Ces guirlandes devront donc être placées hors de leur portée ou protégées à l'aide de gaines spéciales.

## PREVENIR LES RISQUES D'ETRANGLEMENT



Les guirlandes « traditionnelles » présentent, quant à elles, un risque d'étranglement pour l'animal qui serait tenté de jouer avec. Pris au « piège », l'animal a souvent tendance à se débattre, ce qui ne fait qu'empirer les choses. Il sert encore davantage la corde autour de son cou occasionnant une importante gêne respiratoire pouvant aller jusqu'à provoquer la mort de l'animal.

## PREVENIR LES RISQUES D'ETOUFFEMENT

L'ingestion de morceaux de guirlande en plus ou moins grande quantité peut, par ailleurs, occasionner un étouffement en venant obstruer le fond de la gorge de l'animal

Il faut également se méfier des décors tels que les « fils d'ange », plus fins encore que les guirlandes traditionnelles et pouvant eux-aussi provoquer un étouffement.

Le problème est que bien souvent, l'animal qui a ingéré ce type de décor n'est pas pris sur le fait. Tout animal qui secoue la tête ou se donne des coups de patte sur le museau doit attirer l'attention de son maître.

La première chose à faire avant de conduire sans attendre un animal souffrant d'étouffement ou d'étranglement chez le vétérinaire est de tenter, si cela est possible, de trouver ce qui le provoque... en essayant de lui ouvrir la gueule et en retirant l'objet.

## PREVENIR L'OCCLUSION

Les guirlandes et autres types d'objets que l'on qualifie de « linéaires » (fils de rideaux, liens des sacs poubelles...) vont, non seulement, pouvoir provoquer la mort de l'animal par étranglement

ou étouffement mais ils peuvent également être responsables d'une occlusion intestinale, tout comme tout petit élément de décor (morceaux de sujets, morceaux de boules...) qui pourrait être ingéré par l'animal.

L'occlusion se produit lorsque l'animal ne parvient pas à éliminer naturellement l'objet absorbé. En fonction de la pièce responsable, il y a risque d'arrêt du transit digestif, de perforation, voire de péritonite. Il faut donc réagir sans attendre et consulter au plus vite votre vétérinaire. Suivant la localisation de l'objet, les troubles vont s'accroître et l'état général de l'animal se dégrader plus ou moins rapidement.

Là encore, l'animal n'a pas toujours été vu en train d'absorber le corps étranger. Cela va rendre plus difficile le diagnostic, d'autant que les premiers symptômes (gêne, refus de s'alimenter, vomissements, constipation ou diarrhées plus ou moins sanguinolentes, apathie, refus de se coucher...) peuvent mettre plus ou moins de temps à apparaître.

Tout changement de comportement de votre animal et toute dégradation de son état général doit vous alerter.

Une description précise de ces troubles pourra orienter votre vétérinaire et l'aider dans son diagnostic.

Il procédera à une auscultation approfondie. La palpation permettra parfois de déceler un corps étranger mais une radiographie, une échographie ou une endoscopie seront bien souvent nécessaires pour mettre en évidence et localiser le corps étranger.

Dans certains cas, le traitement peut être médical. Cela concerne les petites pièces qui ne présentent pas de risque de blessure au cours de leur transit dans le tube digestif.

Exceptés ces cas, le vétérinaire devra procéder à une intervention chirurgicale après réhydratation de l'animal pour retirer l'objet en cause.

## PREVENIR LES BRULURES

En période de fêtes de fin d'année, de nombreuses bougies font bien souvent partie du décor.

Dans ce cas, attention au risque de brûlures, notamment avec les petites bougies type "veilleuses" qui sont souvent facilement accessibles par les animaux.



Une petite brûlure se présente sous la forme d'une rougeur à la surface de la peau.

Pour les brûlures de faible importance, la partie atteinte devra être passée à l'eau froide, désinfectée à l'aide d'une solution antiseptique (Bétadine, Hibitane 5%...) puis couverte d'une lotion ou pommade cicatrisante. Un pansement sera ensuite appliqué et changé tous les jours.

Si la brûlure, même petite, concerne un endroit fragile (yeux, bouche, articulations...), qu'il s'agit d'une brûlure du 2e degré (boursoufflure remplie d'eau) ou du 3e (derme, épiderme et couches inférieures de la peau étant alors atteints), il faut consulter votre vétérinaire le plus tôt possible pour qu'il procède à un examen de la plaie, la nettoie comme il convient et juge du traitement à mettre en place pour limiter tout risque de surinfection.

## PREVENIR LES RISQUES D'INTOXICATION

Durant les fêtes de fin d'année plusieurs sortes de plantes festives sont utilisées pour décorer la maison.

Ces plantes ne doivent jamais rester à la portée de vos animaux car nombre d'entre-elles sont toxiques par contact ou par ingestion.

C'est le cas notamment du poinsettia, du gui, du houx et de l'if, sorte de pin dont on se sert entre autres pour la confection des couronnes de l'Avent. Les individus les plus concernés par ces intoxications seront les jeunes qui aiment découvrir leur environnement en "mâchouillant" voire en ingérant les divers objets présents dans leur milieu de vie.

### Le Poinsettia ou "étoile de Noël"

Il est très apprécié pour ses vertus décoratives mais des contacts répétés avec cette plante ou son ingestion en quantité importante par votre animal de compagnie peuvent avoir de graves conséquences...Sa toxicité est liée à la présence de diverses substances dans la plante parmi lesquelles le latex. Les parties les plus toxiques sont les tiges et les feuilles. Le contact des muqueuses avec les substances toxiques ou l'ingestion de ces parties de la plante en grande quantité peuvent déclencher divers symptômes :

- Des lésions oculaires : rougeur oculaire, conjonctivite, gonflements des paupières, voire dilatation des pupilles et perte de vision.
- Des lésions cutanées : la peau en contact avec le latex peut présenter une importante inflammation avec apparition possible de petites cloques voire d'un œdème.
- Des troubles digestifs : irritation de la bouche, irritation gastrique avec vomissements.

L'animal intoxiqué refuse de s'alimenter, peut montrer des signes de douleur abdominale et souffrir de diarrhées plus ou moins marquées.

Dans les cas d'ingestion massive de la plante, l'animal intoxiqué montre des signes d'agitation, des troubles généraux (pâleur, sudation, hypothermie, frissons...) puis des symptômes plus graves peuvent survenir tels que : des troubles hématologiques (destruction des globules rouges), des troubles cardiaques (troubles du rythme cardiaque, hypotension) ou encore des troubles neurologiques (tremblements musculaires, vertiges...) pouvant évoluer jusqu'au décès de l'animal.

Un rinçage des yeux au sérum physiologique peut être réalisé en cas de contact du latex avec ces derniers. Il convient ensuite d'emmener le chien ou le chat intoxiqué le plus rapidement possible chez le vétérinaire pour qu'il puisse mettre en place un traitement adapté



## Le Gui

Les boules de gui contiennent une substance appelée viscotoxine qui provoque, quelques heures après son absorption par un animal, différents types de troubles :

- Troubles digestifs : salivation, vomissements, diarrhée observés quelques heures après l'ingestion des baies.
- Grave hypotension
- Troubles nerveux : dilatation des pupilles, augmentation de sensibilité de l'animal (qui réagit exagérément au moindre petit stimulus), voire démarche anormale (avec incoordination dans les mouvements et troubles de l'équilibre)

Les symptômes sont variables en fonction de la dose ingérée et de la taille de l'animal. Une ingestion massive de gui pourra être mortelle.

Il n'existe aucun antidote contre la viscotoxine.

Si vous avez vu votre animal ingérer des baies de gui ou si vous le suspectez d'en avoir avalé, rendez-vous immédiatement chez votre vétérinaire.

La toxicité du gui n'étant pas négligeable, il convient de surveiller votre animal de compagnie et de s'assurer qu'il n'ait accès ni directement à la plante, ni à des baies qui auraient pu tomber au sol.

## Le houx



Tout comme celles du gui, les baies du houx sont toxiques. Les feuilles de houx présentent elles aussi une certaine toxicité mais sont très rarement ingérées du fait de la présence des piquants à leur surface.

Les symptômes observés suite à l'absorption de houx sont ceux d'une irritation buccale (importante salivation), d'une irritation du tube digestif (vomissements, diarrhée, douleurs abdominales) et d'éventuels troubles nerveux si les baies ont été ingérées en quantité très importante. La toxicité du houx est moins importante que celle du gui et son absorption est rarement mortelle.

**Dans tous les cas, l'intoxication est une urgence vétérinaire et il convient de consulter sans attendre. Il ne faut ni faire manger ni faire boire l'animal et ne surtout pas lui donner de lait dont on dit que c'est un antipoison. Une idée reçue qui a la vie dure !**

**Si l'on a pris l'animal sur le fait, il est utile d'apporter au vétérinaire un morceau de la plante ingérée, ce qui facilitera la mise en place rapide d'un traitement adapté.**